

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGIONAL DELEGATION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 / AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 DU 20/02/2026 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE TROIS CHATEAUX DANS LES LOCALITES (MENGUEME-SI, ABEM et SCIERIE), DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA DÉPARTEMENT de NYONG & MFOUMOU

FINANCEMENT MINEE EXERCICE 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les *travaux pour les travaux réhabilitation de trois(03) châteaux dans les localités ((MENGUEME-SI, ABEM et SCIERIE, dans la commune d'Akonolinga département de Nyong & Mfoumou.*

2-Consistance des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3-Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois.**

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4-Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot

5-COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : vingt millions (20 000 000) Francs CFA.

6-PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

7-Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2026 du ministère de l'Eau et Energie, pour un montant prévisionnel de : 20 000 000 FCFA.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne.*

9-Cautonnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à Quatre-cent mille (400 000) Francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et acquitté à la main, entraînera le rejet pur et simple de l'offres

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du maître d'ouvrage aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la mairie, téléphone, Tél 6 55 52 0714, B.P : 38 Akonolinga.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP

(www.armp.cm) ou sur tout autre moyen

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier peut être obtenue au *service des marches publics ou au secrétariat particulier du Maire*, Tél 6 99 99 99 17, B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement ou toute autre preuve (prévue par le Maître d'Ouvrage) de versement d'une somme non remboursable de 30 000 Francs CFA *Trente mille*, payable à la recette municipale d'Akonolinga contre quittance

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12-Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville d'AKONOLINGA, Tél : 699 99 99 17 / 655 52 07 14 au plus tard le 26 / 03 /2026 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06 / AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 DU 20/02/2026 POUR LES TRAVAUX RÉHABILITATION DE TROIS(03) CHÂTEAUX DANS LES LOCALITÉS (MENGUEME-SI, ABEM ET SCIERIE), DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA DÉPARTEMENT DE NYONG & MFOUMOU.« PROCEDURE D'URGENCE »

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

2. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

3. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 26/03/2026 à partir de 13 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AKONOLINGA, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville, Tél 699 99 99 17 / 655 52 07 14

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

4. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hormis la caution de soumission. ;
- L'absence de la caution CDEC.

b. Critères essentiels (10 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non
- Absence d'une capacité financière d'au moins huit (8) millions FCFA

5. Attribution de la Lettre Commande

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

6. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

16. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

AMPLIATIONS :

- ✓ PREFET/NM ;
- ✓ ARMP (POUR INSERTION AU JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/NM ;
- ✓ PDT/CIPM-AKGA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGIONAL DELEGATION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° ⁰² /AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026
OF ^{20 FEB 2026} FOR THE REHABILITATION OF THREE (03) WATER TOWERS IN THE
LOCALITIES OF MENGUEME-SI, ABEM, AND SCIERIE, IN THE AKONOLINGA COUNCIL, NYONG &
MFOUMOU DIVISION.

Financing: MINEE Budget, 2026 Fiscal Year

1. Object of the Invitation to Tender

The Mayor of the Akonolinga Council, the Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender under emergency procedure for the rehabilitation works of three (03) water towers in the localities of Mengueme-si, Abem, and Scierie.

2. Consistency of Works

The works include the trades provided for in the framework of the quantitative and estimated bill of quantities.

3. Execution Deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner for the completion of the works is **two (02) months**. This period runs from the date of notification of the Service Order to start the works.

4. Allotment

The works are grouped into **one (01) lot**.

5. Provisional Cost

The provisional cost of the works following prior studies is **twenty million (20, 000,000) CFA Francs**.

6. Participation and Origin

Participation is open to companies governed by Cameroonian law. Joint ventures are permitted provided a lead partner is designated and the specific duties of each member are clearly outlined in the agreement.

7. Financing

The works are financed by the **2026 Budget of the Ministry of Water and Energy**.

8. Submission Method

The chosen submission method for this consultation is **offline**.

9. Bid Bond

Each bidder must include a bid bond issued by a banking institution or financial body authorized by the Ministry of Finance. The amount is set at **Four hundred thousand (400,000) CFA Francs**. It must be valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

10. Consultation of the Tender File

The physical file may be consulted free of charge at the Mayor's private secretariat (Tel: 655 52 07 14). It is also available online via the COLEPS platform (<http://www.marchespublics.cm> or <http://www.publiccontracts.cm>) and the ARMP website.

11. Acquisition of the Tender File

The physical version can be obtained from the Public Contracts service or the Mayor's secretariat upon presentation of a non-refundable payment receipt of **30,000 CFA Francs** payable to the Akonolinga Municipal Treasury.

12. Submission of Bids

Bids drafted in English or French in **seven (07) copies** (one original and six copies) must arrive at the Akonolinga Town Hall no later than **26/03/2026 at 12:00 PM local time**. Envelopes must be marked:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°06/AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 OF 20/02/2026 FOR THE REHABILITATION OF THREE (03) WATER TOWERS... EMERGENCY PROCEDURE - TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION".

13. Opening of Bids

The opening of bids will take place in one phase on **26/03/2026 at 1:00 PM local time** by the Internal Tenders Board of the Akonolinga Council in the Town Hall meeting room.

14. Evaluation Criteria

Eliminatory Criteria:

- Absence of bid bond.
- Falsified documents or false declarations.
- Technical score below 80%.
- Absence of a non-regularized administrative document after 48 hours (except the bid bond).
- CDEC caution

Essential Criteria (10 criteria - Binary System):

- General references of the company.
- Presence of a site visit report.
- Number and qualification of site personnel.
- Number and quality of site equipment.
- Organization, methodology, and execution schedule.
- Lack of financial capacity of at least eight (08) million CFA Francs.

15. Validity of Bids

Bidders remain bound by their offers for **ninety (90) days** from the deadline for the submission of bids.

16. Complementary Information

Information can be obtained during working hours at the Mayor's Private Secretariat or online via the COLEPS platform (<http://www.marchespublics.cm>).

Anti-Corruption Contacts: CONAC: 1517, MINMAP: (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48

Akonolinga, the 699 99 99 17 THE MAYOR (Contracting Authority)

Would you like me to create a summary table of the key dates and financial requirements for this tender?

AMPLIFICATIONS:

- 1 PREFET/NM;
- 1 ARMP (FOR INSERTION IN JDM);
- 1 DDMINMAP/NM;
- 1 PDT/CIPM-AKGA;
- 1 DISPLAY;
- 1 CHRONOGRAPH/ARCHIVES.

Akonolinga, the **20 FEB 2026**
THE MAYOR
(Contracting Authority)

L. Georges Akamba Assemb
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Valeur